

# Engagement unitaires et modification des indicateurs de fréquence de traitements (IFT).



**Pour :** INRA - UMR 0211 - Agronomie

**Date :** 2013

**Partenaires :** Supagro Montpellier

**Domaine :** Agroécologie Biodiversité

## Etude de faisabilité des engagements unitaires à IFT Modifié.

### Contexte

Dans le contexte de la révision de la PAC, le ministère de l'agriculture a confié à l'INRA la mission d'étudier la pertinence et la faisabilité d'une évolution de l'indicateur de fréquence de traitement (IFT).

L'IFT est utilisé pour évaluer les agroenvironnementales territoriales (MAEt) qui ont un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau.

Les MAEt visent à faire évoluer la conduite des cultures afin de réduire l'utilisation de pesticides, mesurée par l'IFT PC (basé sur les produits commerciaux).

Cette étude s'intègre dans des travaux plus larges concernant notamment les hypothèses et modalités de calcul des nouveaux indicateurs.

### Objectifs

Cette étude vise à :

- Etablir un bilan de la mise en œuvre des mesures agroenvironnementales territoriales de réduction des traitements phytosanitaires
- Etudier la faisabilité de nouvelles mesures basées sur l'IFTSA et sur sa déclinaison environnementale : l'IFTSA « fort potentiel de transfert », basé sur les substances actives.

### Déroulement

Enquête conduite auprès de 47 agriculteurs et une trentaine d'institutionnels et animateurs sur 9 territoires.

Cette enquête complète la recherche d'indicateurs alternatifs (INRA) et une consultation en ligne (Supagro-Montpellier).

### Résultats

Les objectifs fixés dans le cadre des MAEt ont été atteints par quasiment tous les agriculteurs engagés, principalement via l'optimisation de la lutte chimique (choix des produits, conditions climatiques optimales et observations accrues permettant une réduction des doses utilisées, etc.) et le recours au désherbage mécanique.

En ce qui concerne l'indicateur lui-même, sa compréhension reste variable, et les doutes concernant sa pertinence semblent faire obstacle à la généralisation des pratiques soutenues dans le cadre de ces MAEt.

Un effort de communication et de pédagogie s'avère dans tous les cas indispensable pour bien expliciter les intérêts (pour les agriculteurs et pour l'environnement) des mesures proposées. Il semble également utile d'insister sur la nécessité de réduire la sensibilité des systèmes de culture aux bioagresseurs par des techniques agronomiques, pour garantir la durabilité des résultats obtenus.